

Le sénateur MacEachen: Les conservateurs et lords britanniques qui adorent la télévision m'ont impressionné. Je veux suivre leur exemple.

Le sénateur Phillips: Quelles règles régiront la présence des caméras? Vont-elles montrer l'ensemble du Sénat, comme le sénateur Roblin l'a déjà suggéré, ou seront-elles braquées uniquement sur un sénateur? Va-t-on braquer la caméra sur un sénateur puis passer au témoin qui lui répondra?

● (1510)

Le sénateur Marshall: Va-t-on la braquer sur les sièges vides?

Le sénateur Phillips: On pourrait inviter le personnel à remplir les sièges vides. Voilà peut-être la solution.

Le sénateur MacEachen: Il vaudrait mieux y faire asseoir des sénateurs.

Le sénateur Phillips: Dernièrement, j'ai assisté à une séance du comité sénatorial permanent de l'énergie et des ressources naturelles qui avait estimé essentiel de télédiffuser ses délibérations. Il y avait six caméras, trois de chaque côté de la table, et il restait à peine assez de place pour les sénateurs. Tâchons de ne pas oublier ces détails en donnant satisfaction aux sénateurs qui veulent se faire voir à la télévision.

Honorables sénateurs, pensons à ce qui se produira si le Sénat refuse de siéger au sein du comité mixte que le gouvernement voudra probablement former. Il y a eu un comité mixte en 1982, pour mettre au point la constitution. La participation des sénateurs y a été très valable. Je voudrais bien que nos vis-à-vis nous expliquent pourquoi il n'est plus souhaitable en 1987 de créer un comité mixte comme en 1982.

Le sénateur MacEachen s'est dit d'avis que le Sénat ne doit pas prendre part à un comité mixte parce qu'il n'a pas de veto en matière de modifications constitutionnelles. En aurait-il davantage en comité plénier? L'opinion des sénateurs aurait-elle plus de poids en comité plénier qu'au sein d'un comité mixte?

Le sénateur MacEachen: Oui.

Le sénateur Frith: Question suivante.

Le sénateur MacEachen: La réponse est oui manifestement, car les sénateurs ne pourraient exprimer leurs points de vue à un comité mixte où la majorité des membres sont des députés.

Le sénateur Phillips: Le sénateur MacEachen prétend que le Sénat n'a pas bien fait connaître son point de vue ou que le gouvernement n'en a pas tenu compte en 1982. Je ne pense pas que ce soit le cas.

Le Sénat serait probablement représenté par cinq sénateurs à ce comité mixte. Je ne tente pas d'influencer le sénateur MacEachen et de lui dire qui il devrait nommer, mais supposons qu'on nomme les sénateurs Frith, Gigantès et Stewart. Prétend-il que ces trois sénateurs sont médiocres au point de ne pas être capables d'influencer un comité mixte? Je n'en crois rien. Selon moi, ces trois sénateurs feraient leur marque et leurs interventions seraient fort utiles. Je pourrais proposer les sénateurs Kirby, Pitfield, Argue ou Austin et chose certaine, tous ces sénateurs sont capables de faire connaître leurs points de vue.

Un autre avantage du comité mixte réside dans le fait que ses travaux seraient, sans aucun doute, télévisés et si l'honora-

ble sénateur souhaite la télédiffusion des débats, ce serait là une excellente occasion. Il n'est pas nécessaire d'avoir des caméras de télévision dans notre enceinte.

Le sénateur MacEachen: Je pourrais bien changer d'avis. C'est là le meilleur argument qui ait été présenté jusqu'à maintenant.

Le sénateur Phillips: Le comité inviterait également, sans aucun doute, l'ancien premier ministre Trudeau. Si vous souhaitez entendre ce qu'il a à dire, je suis persuadé que vous pouvez le faire au comité.

Le sénateur MacEachen: Et pourquoi pas M. Baboucheka?

Le sénateur Phillips: Les honorables sénateurs peuvent-ils s'imaginer l'ancien premier ministre refuser de témoigner devant un comité mixte, parce qu'il veut témoigner devant le Sénat? Ce serait là un geste fort inhabituel de la part de l'ancien premier ministre. Étant donné qu'il a créé un comité mixte lui-même, je m'attends à ce qu'il préfère témoigner devant le comité mixte. Cela ne semble que logique. Selon moi, l'honorable sénateur est fort injuste envers l'ancien premier ministre en laissant entendre qu'il devrait se présenter devant le Sénat et non devant un comité mixte.

Je le répète, honorables sénateurs, je n'ai aucune objection à étudier l'Accord du lac Meech. Je crains, par contre, que le Sénat ne refuse de participer aux travaux d'un comité mixte. Dans ce cas-là, honorables sénateurs, pensez aux critiques. Un certain nombre de sénateurs sont sensibles, à l'heure actuelle, aux critiques dont fait l'objet le Sénat. Nous n'avons entendu aucune critique jusqu'à maintenant. Si vous laissez le Sénat refuser de participer à un comité mixte, vous verrez alors les critiques justifiées dont cette institution fera sans aucun doute l'objet.

Le Sénat est censé représenter les provinces. Puis-je rappeler aux sénateurs que ce sont le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux qui se sont entendus sur un examen de l'Accord du lac Meech et sur la création d'un comité mixte chargé de cette tâche.

Honorables sénateurs, j'ose espérer que le Sénat est toujours disposé à envisager un comité mixte et qu'il participera à la proposition que fera certainement le gouvernement. Il s'agit d'une proposition qui a été approuvée par le gouvernement et les dix provinces. Le Sénat ne va certainement pas faire cavalier seul.

Des voix: Bravo!

L'honorable John B. Stewart: Le sénateur Phillips me permettrait-il une question? Il a dit bien des choses qui sont sujettes à controverse et il a avancé bien des idées avec lesquelles je ne suis pas du tout d'accord mais, vers la fin de son discours, il a fait une affirmation qu'il aurait intérêt à préciser, il me semble. Si j'ai bonne mémoire, il a dit que les sénateurs représentaient les provinces et que les premiers ministres des provinces avaient déjà indiqué très catégoriquement quel était leur point de vue. Veut-il vraiment dire que les sénateurs ici présents représentent les premiers ministres ou même les assemblées législatives des provinces?